

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 12 février 2018

Présents : Mmes BEAUBIAT, BOIVIN, GOUPILLON, MM. BALTHAM BOIVIN, GOUPILLON, LOUVEL, VIMONT.

Excusés : MM. DUTACQ, NOYELLE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

PLATEAUX U6

Inscriptions

Les inscriptions pour le prochain plateau spécifique U6 qui se déroulera le samedi 24 mars sont désormais ouvertes. Elles le resteront jusqu'au dimanche 18 février. Attention cette date est commune avec un plateau U8-U9. Chaque club et chaque responsable de catégorie recevra le mail correspondant.

[Voir la liste des inscrits](#)

PLATEAUX U6-U7

Inscriptions - 4ème phase

Les inscriptions pour la 4ème et dernière phase de plateaux est désormais ouverte. Chaque club et chaque responsable de catégorie recevra le mail correspondant. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au dimanche 25 février.

Attention, plusieurs dates sont communes, avec des plateaux U8-U9 ou des journées U11 & U13, ainsi que des plateaux de Football Féminin. Merci lors de vos inscriptions de prendre en compte tous ces paramètres.

[Voir la liste des inscrits](#)

Plateaux

Tous les plateaux de la 3ème phase sont désormais disponibles. Pour les retrouver : [Cliquez ici](#)

PLATEAUX U8-U9

Inscriptions - 4ème phase

Les inscriptions pour la 4ème et dernière phase de plateaux est désormais ouverte. Chaque club et chaque responsable de catégorie recevra le mail correspondant. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au dimanche 25 février.

Attention, plusieurs dates sont communes, avec des plateaux U6-U7 ou des journées U11 & U13, ainsi que des plateaux de Football Féminin. Merci lors de vos inscriptions de prendre en compte tous ces paramètres.

[Voir la liste des inscrits](#)

Plateaux

Tous les plateaux de la 3ème phase sont désormais disponibles. Pour les retrouver : [Cliquez ici](#)

Courriers

870 105 du 24/03/18 : GAMBAIS AS

Le club demande comment il doit faire sachant qu'il organise un plateau et une rencontre U11 à domicile.

La Cion prend note et vous rappelle que l'enchaînement des deux pratiques est possible sur les deux créneaux officiels (9h30 & 10h45). Néanmoins, comprenant votre problématique de vestiaires, demande aux clubs des ESSARTS & MONTFORT si l'un d'eux peut recevoir ce plateau.

CATEGORIE U10-U11

Challenges Plateaux

Afin d'harmoniser les sites d'accueil sur les deux dernières journées prévues les samedis 17 mars et 5 mai, la Commission a procédé à de nombreuses modifications du Challenge DYF U10-U11. Merci d'en prendre connaissance en [cliquant ici](#).

CATEGORIE U12-I3

Festival Foot U13

La Commission vous informe que tous les plateaux qualificatifs qui n'ont pu se jouer ce samedi 3 février sont automatiquement reportés au samedi 17 février. Liste des plateaux concernés :

FF310 : VILLENES ORGEVAL, SARTROUVILLE, VIROFLAY

Accord des 3 clubs pour jouer ce plateau à SARTROUVILLE.

La Cion prend note, plateau à jouer à SARTROUVILLE.

FF315 : MAURECOURT, ETANG ST NOM, BOUAFLE, CELLOIS

Pour consulter les résultats des plateaux déjà joués : [Cliquez ici](#)

Courriers

U12 Poule Elite du 17/02/18

58643 : HOUILLES AC 11 / VERNEUIL ENTENTE 11

Sans accord trouvé entre les deux clubs, le match restera maintenu au samedi 17 février.

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Décisions du 12 Février 2018

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U11

2ème rappel avant amende au club d'accueil
Rencontres du 27/01/18

58393 : ST CYR AFC 3 / CROISSY US 3
58394 : SONCHAMP AS 2 / POIGNY US 1
56581/56677 : MAULOISE US 1 2 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1 2
56960/57044 : CROISSY US 1 2 / RAMBOUILLET 3 4
57125/57209 : MAGNY 78 FC 1 2 / HOUDANAISE REGION FC 3 4
57211 : PERRY FOOT ES 2 / CHESNAY 78 FC 4
57666/57774 : PLAISIROIS FO 1 11 / VIROFLAY USM 1 11
57667/57775 : CERNAY/17/BONNE 1 11 / FONTENAY FLEURY 1 11
58044/58152 : VERSAILLES 78 FC 3 13 / BAILLY NOISY 2 12
58050/58158 : PLAISIROIS FO 2 12 / MARLY LE ROI 2 12
58052/58160 : VELIZY ASC 2 12 / MONTIGNY LE BX 2 12

1er rappel

Rencontres du 03/02/2018

58282 : GUERVILLE ARNOUVILLE 3 / VILLENES ORGEVAL 2
58396 : MAGNY 78 FC 3 / JOUY LOGES 1
57301 : MANTES LA VILLE FC 1 / LIMAY ALJ 1
57305 : ROSNY SUR SEINE CSM 1 / MANTOIS 78 FC 1
57385 : MANTES LA VILLE FC11 / LIMAY ALJ 11
57389 : ROSNY SUR SEINE CSM 11/ MANTOIS 78 FC 11
57474 : MAISONS LAFFITTE FC 1 / ST GERMAIN EN LAYE 1
57479 : CARRIERES SUR SEINE US 1 / BAILLY NOISY SFC 1
57575 : CARRIERES SUR SEINE UF 11 / BAILLY NOISY SFC 11
57875 : CARRIERES GRESILLONS 2 / HOUILLES AC 2
57959 : CARRIERES GRESILLONS 12 / HOUILLES AC 12
56584 : BOUAFLE FLINS ENT 1 / EPONE USBS 1
56680 : BOUAFLE FLINS ENT 2 / EPONE USBS 2

U13

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 11€
Annexe 2 RS DYF

Neutralisation des rencontres
Rencontres du 20/01/18

55286 MUREAUX OFC 5/AUBERGENVILLE FC 2
56388 PLAISIROIS FO 2/BUC FOOT AO 1
56479 PLAISIROIS FO 12/BUC FOOT AO 11

2ème rappel avant amende au club d'accueil
Rencontres du 27/01/18

55393 : CHAMBOURCY ASM 1 / CELLOIS CS 2
55497 : POIGNY US 1 / MAGNY 78 FC 3
55499 : VELIZY ASC 2 / VERSAILLES 78 FC 6
55698 : MANTOIS 78 FC 5 / VENEUIL ENTENTE 3
56394/56485 : PLAISIROIS FO 2 12 / RAMBOUILLET FC 2 12

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 20/01/18

850111 MUREAUX OFC : ACHERES CS

1er rappel

La commission demande à chacun des clubs de nous informer de la tenue du plateau
Plateaux du 03/02/18

850 106 à COIGNIERES : MARLY LE ROI & PECQ US
850 115 à HOUILLES SO : CARRIERES S/S & SARTROUVILLE FC
840 103 à ST CYR AFC : VERSAILLES JUSSIEU AS

U9

Amende après 2 rappels : 10€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux Espérance du 13/01/18

601 : CARRIERES S/S US
603 : POISSY AS
604 : PLAISIROIS FO & TRAPPES ES

2ème rappel avant amende au club d'accueil

La commission demande à chacun des clubs de nous informer de la tenue du plateau
Plateaux du 27/01/18

870 112 : MUREAUX OFC 1, AUBERGENVILLE, CARRIERES GRE
870 114 : CROISSY US, CHATOU, SARTROUVILLE FC

2ème rappel avant amende
Plateaux Espérance du 27/01/2018

703 : PLAISIR F.O / BAILLY NOISY SFC

FESTIVAL FOOT U13

1er rappel
Plateaux du 03/02/18

FF305 : MANTOIS 78 FC 12 : LIMAY 1, PLAISIROIS 1 & ANDRESY
CONSO 5 : ROSNY CSM : GARGENVILLE STADE 2 & 3
CONSO 15 : PLAISIROIS FO : COIGNIERES 2 & CHESNAY 2 3
CONSO 21 : MAGNANVILLE FC : MANTOIS 2 3 & MEULAN 1
CONSO 22 : BOUGIVAL : CHATOU 3 & ULMR 2
CONSO 23 : ESSARTS LE ROI 1 2 : TRAPPES 4 5
CONSO 33 : MAUREPAS 11 : HOUDAN 11, RAMBOUILLET 11 12

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€
Annulation de l'épreuve de jonglerie : aucun point bonus attribué
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 20/01/18

U12

58719 : CONFLANS FC 11 / VIROFLAY USM 11
58789 : HOUDANAISE REGION FC 11 / SARTROUVILLE FC 11

U13

58917 : ELANCOURT OSC 1 / VIROFLAY USM 1

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€
Point de bonus attribué au club visiteur, vainqueur de l'épreuve
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 20/01/18

U13

58851 : YVELINES-GAMBAIS 1 / PLAISIROIS FO 1 (0.5 point)
58987 : VELIZY ASC 1 / SARTROUVILLE FC 1 (1 point)

2ème rappel avant amende et pénalité sur l'épreuve de jonglerie
Rencontres du 27/01/18

U12

58791 : CHANTELOUP US 11 / AUBERGENVILLE FC 11

U13

58859 : PLAISIROIS FO 1 / HOUDANAISE REGION FC 1
58294 : PARIS-SG FC 2 / CHANTELOUP US 1
58991 : VELIZY ASC 1 / CONFLANS FC 1

FORFAIT NON AVISE

U11

1er forfait : Amende : 13€
Annexe 2 RS DYF
Rencontres du 03/02/18

57215 : GAMBAIS AS 2
57296 : MANTES LA VILLE FC 1

Rencontres du 27/01/18

Erratum 1er forfait 2 équipes poules D1/D2

57126 : ABLIS FC SUD 78 1 et non ST ARNOULT FC 1
57210 : ABLIS FC SUD 78 2 et non ST ARNOULT FC 2

ABSENCE EXCUSEE A PLATEAUX

U7

Amende : 5€
Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 03/02/18

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAUX

U7

Amende : 15€
Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 20/01/18

850 107 à CHATOU AS : CELLOIS CS (1 équipe)

Plateaux du 03/02/18

850 101 à NEAUPHLE : AUTEUILLOIS AS (1 équipe)
850 103 à FOURQUEUX : VIROFLAY USM (1 équipe) & MESNIL LE ROI (1 équipe)
850 105 à GUERVILLE : PORCHEVILLE FC (1 équipe)
850 107 à MONTESSON : CHATOU AS (2 équipes)
850 110 à POISSY : GARGENVILLE (2 équipes) & BOUAFLE (2 équipes)
850 112 aux CLAYES : GUYANCOURT ES (1 équipe)
850 117 à ACHERES : MUREAUX OFC (4 équipes)
840 106 à BOUGIVAL : CONFLANS PLM (2 équipes) & CHANTELOUP US (1 équipe)
840 108 à BUC : VILLEPREUX FC (1 équipe)

U9

Amende : 15€
Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 27/01/18

Erratum : Annulation amende au club de GAMBAIS.
870 103 à COIGNIERES : GAMBAIS AS (1 équipe)

ANOMALIES FEUILLES DE MATCHES

U11

Par année poule A2 du 27/01/18
57380 : CHANTELOUP US 11 / MANTES LA VILLE FC 11
La Cion demande au club de MANTES LA VILLE FC la liste des joueurs ayant participé à cette rencontre pour le lundi 19 février.

Par année poules E 1 et 2 du 03/02/2018
58057/58165 : MARLY LE ROI US 2 12 / NEAUPLE PONT 2 12
La Cion demande au club de NEAUPHLE PONT la liste des joueurs ayant participé à ces rencontres pour le lundi 19 Février .